

TUNIS, 15 novembre 2007

M. Taoufik Bacchar, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) s'est entretenu, mercredi 14 novembre 2007 à Paris, avec M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, au sujet des perspectives de coopération dans le domaine bancaire et financier.

Il s'agit, particulièrement, de l'application de la convention de Bâle II, la supervision bancaire et l'activité des banques relevant des établissements financiers français établis en Tunisie et de l'Union Tunisienne des Banques (UTB) en France.

Le gouverneur de la BCT a, également, rencontré dans la capitale française, M. Charles Milhaud, président du groupe Caisse d'Epargne, qui va acquérir 60% du capital de la Banque tuniso-koweïtienne (BTK).

A cette occasion M. Milhaud a fait part à M. Bacchar de la volonté du groupe caisse d'épargne de participer activement au développement économique de la Tunisie.

Il a, aussi, exprimé les intentions de la partie française de consolider le positionnement de la BTK sur le marché tunisien et d'en faire une plate-forme pour développer les activités dans les autres pays maghrébins.

M. Bacchar a, aussi, présidé une réunion de travail avec les cadres de l'Union Tunisienne des Banques (UTB) qui a porté sur la situation de l'UTB dont les indicateurs d'activité enregistrent, au cours des neuf premiers mois de l'année 2007, une légère amélioration appelée à se consolider.

Cette rencontre a porté, également, sur la restructuration de la banque par la mise en place du système de contrôle interne, la modernisation des systèmes d'information et la garantie des préalables pour l'application des normes de Bâle II.

A cette occasion, le gouverneur de la BCT a mis en exergue l'importance de répondre aux attentes des tunisiens résidant en France et des entreprises françaises opérant en Tunisie. Il a exhorté les cadres de la banque à redoubler d'efforts pour assurer un meilleur positionnement sur le marché français.